



Taux pro/pro catégorie B et A Technique

Vous trouverez ci-après les taux applicables pour les corps de catégorie B administratif et technique et pour la catégorie A technique paru ce jour au journal officiel

Filière administrative

Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle 9% en 2020, 2021 et 2022

Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle 11% en 2020, 2021 et 2022

Filière technique

Ingénieur Divisionnaire d'Études et de Fabrication 11% en 2020, 2021 et 2022

Technicien Supérieur d'Études et de Fabrication 1^{ère} Classe 9% en 2020, 2021 et 2022

Technicien Supérieur d'Études et de Fabrication 2^{ème} Classe 12% en 2020, 2021 et 2022

Des taux ridicules qui ne sont pas en adéquation avec ce qui est demandé à ces catégories d'agents au vu des responsabilités exercées. Ils mènent leurs missions tant bien que mal en s'adaptant aux réorganisations/transformations/restructurations. Toujours plus avec moins de moyens.

Pour la CGT, le salaire est avant tout indiciaire, nous ne nous satisfaisons pas de ces pourcentages.

Montreuil le 12 juillet 2019